

L'acheminement Routier du Commerce Extérieur Français...

...Un enjeu de plus de 21 Milliards de Francs...

UNE DEPENSE QUI CROIT UN TIERS PLUS VITE QUE NOTRE COMMERCE EXTERIEUR...

En 1984, la route acheminait 32 % des exportations en tonnage (21 % en 1970), et 19 % des importations (9 % en 1970).

En valeur, les chiffres sont plus importants.

La route transporte sur le territoire français 50 % du commerce extérieur exprimé en valeur. Au delà de nos frontières, la route transporte 40 % de notre commerce extérieur exprimé en valeur.

La route est désormais le premier mode de transport de notre commerce extérieur.

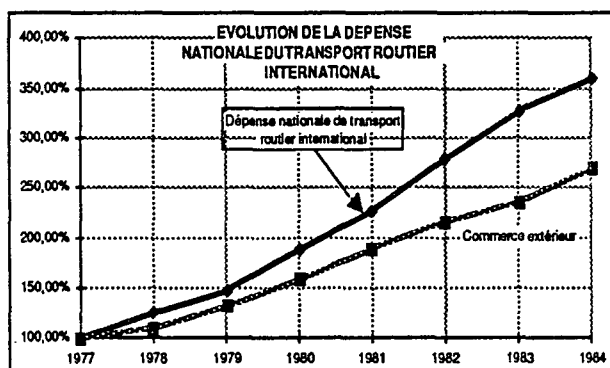
PLUS DE 21 MILLIARDS...

La dépense nationale de transport routier international (*), c'est à dire le coût d'acheminement de notre commerce extérieur par route, représente en 1984 plus de 21 milliards de francs. Cette somme est importante bien qu'elle ne représente qu'un peu plus de 1 % de la valeur de la totalité de notre commerce extérieur.

On peut en effet la comparer aux 60 à 70 milliards de francs de chiffre d'affaires du transport routier de marchandises, et à la dépense nationale de transport maritime qui est de 38 milliards de francs environ.

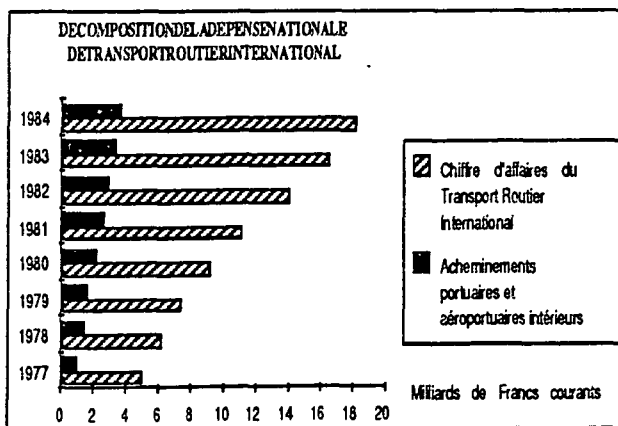
(*) ce nouveau concept, mis au point par l'Observatoire Economique et Statistique des Transports, sera désormais calculé chaque année.

100 % en 1977



Sur cette somme, l'ancienne C.E.E. à 9 représente environ 15 milliards de Francs, soit 68 % de la dépense nationale de transport routier international.

La part de l'acheminement vers les ports et aéroports représente quant à elle 17 % environ de l'ensemble. D'ors et déjà, la route représente les deux tiers de la dépense nationale d'acheminement portuaire.



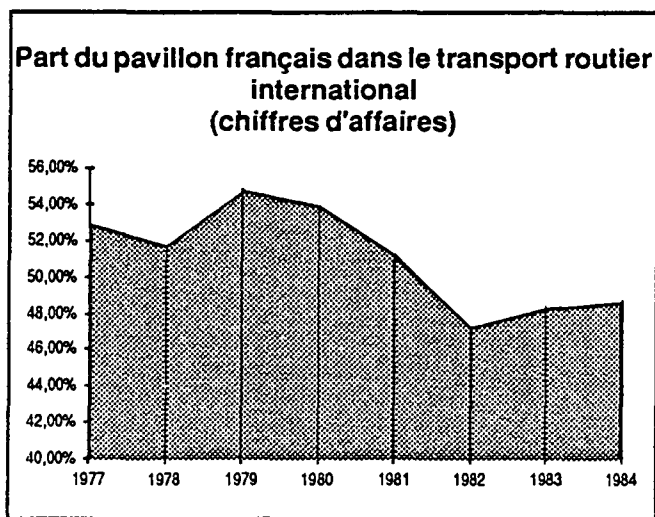
LE PAVILLON FRANCAIS REALISE MOINS DE 50 % DE L'ACHEMINEMENT ROUTIER DE NOTRE COMMERCE EXTERIEUR^(°)

...

La part du pavillon français, en chiffre d'affaires, devient inférieure à 50 % à partir de 1982.

En effet, pour le trafic routier international proprement dit, la part française représente 48,7 % en 1984, contre 52,9 % en 1977.

Si l'on tient compte des acheminements portuaires dont le pavillon français réalise 100% dans le cadre règlementaire actuel de la C.E.E., les transporteurs français réalisent plus de 57 % de la dépense nationale de transport routier international.



(°) (non compris acheminements portuaires)

Observatoire Economique et Statistique
des Transports
55, rue Brillat-Savarin
75013 PARIS
tel. 45 89 89 27

...UN ENJEU EN DEVISES DE PRES DE 9 MILLIARDS DE FRANCS...

Derrière ces chiffres il y a d'importants enjeux en devises.

On peut estimer qu'en 1984, les ventes et les achats de services de transport portent sur près de 9 milliards de francs.

Le solde de ces échanges nous est actuellement défavorable, puisque le déficit se détériore depuis plusieurs années.

Le volume des échanges de services croît comme la dépense nationale de transport routier international, et 35 % plus vite que l'ensemble de notre commerce extérieur.

Avec l'unification prochaine du marché européen des transports, et l'élargissement de la C.E.E., ces enjeux vont prendre une importance croissante pour l'économie française.

La dépense nationale de transport routier international et le pavillon français

milliards de francs

